



Monsieur Jean-Michel BLANQUER

Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Les modalités d'accès à la hors-classe pour 2018 suscitent de nombreuses interrogations et de la colère parmi les enseignantes et enseignants des écoles.

D'une part, les avis basés sur des rapports d'inspection plus ou moins anciens, comme sur une connaissance plus ou moins réelle des enseignantes et enseignants, engendrent de profonds sentiments d'injustice voire de mépris lorsque l'investissement quotidien n'est pas reconnu, a minima, comme très satisfaisant. De surcroît, ces avis ont un caractère pérenne et figent l'appréciation portée sur les enseignantes et enseignants.

D'autre part, à ce sentiment d'injustice peut s'en ajouter un autre dans les départements où, en cas de départage de barème, c'est l'ancienneté dans le corps qui est prise en compte et non l'ancienneté de l'ensemble de la carrière d'enseignante et enseignant des écoles désavantageant ainsi en particulier celles et ceux qui ont été institutrices et instituteurs dans la perspective de l'accès au grade de la hors classe avant le départ à la retraite.

Aussi, nous vous demandons Monsieur le Ministre :

- d'acter une augmentation des flux de promotions et de la communiquer au plus vite dans les départements ;
- de préconiser, dès cette campagne de promotions, l'étude individuelle de chaque recours portant sur les avis ;
- de donner des instructions en cas d'égalité de barème, pour prendre en compte l'ancienneté de service sur l'ensemble de la carrière, tous corps confondus ;
- de prévoir, dès l'année prochaine, la révision des appréciations et avis portés cette année.

Dans l'attente d'une réponse, nous vous prions d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

Francette POPINEAU

Co-Secrétaire-Générale du
SNUipp-FSU

Patrick DÉSIRÉ

Secrétaire Général
CGT EDUC'ACTION

Stéphane CROCHET

Secrétaire Général
SE-UNSA

**Catherine NAVE-
BEKHTI**

Secrétaire Générale
SGEN-CFDT